

Projet de PV de l'AG du 22/11/14 – La Rochelle

Emargement.

Clubs présents ou représentés : SA Mérignac, US Coutras, Biarritz OL, PA Créhen, SPRS Ploufragan, RAC St Brieuc, SC Loudéac, APPR Plouguerneau, Les Patineurs de l'Aulne, PC Lesneven, AL Ergué Gabéric, AL Plonéour Lanvern, US Avon, SC Briard, US Ris Orangis, CS Noisy Le Grand, RC Sevrans, HC Voiron, ROC Vaulx en Velin, RHC Lyon, HC Aix les Bains, HC Chambéry, APR63 Clermont Ferrand, HCF Tourcoing, RSC Wasquehal, SCRA St Omer, Asta Nantes, Nantes ARH, AL St Sébastien, ALC Bouguenais, CPR Mouilleron, La Vendéenne, Poiré Roller, Patineurs d'Angoulême

Clubs absents : SA Gazinet Cestas, RS Gujan Mestras, ASM Pau, Hermine Callac, Quintin RC, HC Quévert, CRH Tréglamus, BRT St Evarzec, CPB Rennes, US Chateaugiron, CO Pacé, RC Dol, HCC Montlhery, JA Drancy, SHC Fontenay, Santeny Roller, US Villejuif, RH Gleizé, RCK Seynod, RSC 03, CP Roubaix, Mont St Aignan RS, ROC Steoruellan, PAR Sud Aveyron, Blagnac SC, RC Toulousain, RC Martres Tolosane, Pays d'Ancenis RS, Blain RH, AL St Jean de Boiseau, CAB Laval, La Garnache RH, Tous en roller, Roulettes Herbetaises

Soit 34 clubs (sur 68) représentant 275 voix (sur 430).

Le quorum, 15 clubs représentant 143 voix, étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

Membres du comité directeur :

Présents : Lucile Le Borgne, Jean Guédon, Philippe Aubre, Sébastien Balutaud, Jean Luc Bédouet, Michel Debrouver, Claude Goudy, Jean François Malard, Franck Narce, Philippe Sambourg, Diana Savreux, Michel Voltzenlugel

Absents et excusés : Xavier Bleuzen, Flora Michoud-Godard, Thierry Mandin

I – Adoption du PV de l'AG 2013

La présidente ouvre la réunion et soumet au vote des clubs le Procès Verbal de l'AG 2013. Il est adopté à l'unanimité.

II – Rapport moral de la Présidente

[Il est disponible sur le site Internet.](#)

III – Bilan financier de l'exercice 2013-14

Le nouveau trésorier, présente le bilan de l'exercice fourni par la fédération. Il est adopté à l'unanimité.

[Il est disponible sur le site Internet.](#)

IV – Budget prévisionnel 2014-15

Le trésorier présente le budget prévisionnel modifié. Il est adopté à l'unanimité.

[Il est disponible sur le site Internet.](#)

V – Pré-budget prévisionnel 2015-16 et tarifs pour la saison 2015-16

Les tarifs de la saison 2015-16 devant être adoptés lors de cette AG, le trésorier présente un pré-projet du budget prévisionnel.

A partir de la saison 2014-15, le budget des actions subventionnées par la Convention d'Objectifs ne sera plus géré par le comité, mais directement par la FFRS.

Pour ne pas continuer dans les bilans financiers négatifs depuis quelques saisons, notamment au niveau des frais de déplacement des arbitres, des nouveaux tarifs d'engagements et de participation aux frais de déplacement des arbitres en N1 et N2 sont proposés pour la saison 2015-16.

Des clubs ont été surpris de constater que dans les recettes du comité il n'y avait aucun reversement FFRS et trouvent qu'il serait normal qu'une partie des recettes des licences soit reversée aux comités/commissions pour leur fonctionnement.

Les tarifs proposés ont été adoptés à la majorité des voix (Pour : 174, Contre : 87, Abst : 14).

[Il sont disponibles sur le site Internet.](#)

VI – Présentation du mondial 2015 – du samedi 20 au samedi 27 juin au Vendespace

Le comité d'organisation de ce mondial a présenté aux clubs les grandes lignes de l'organisation de cet événement ainsi que l'état d'avancement de l'organisation. Il a lancé un appel à candidature de bénévoles pour ce mondial.

La préparation de la tournée dans les régions de l'équipe de France qui prépare ce mondial se met en place. Le comité soutient cette initiative de la DTN et souhaite que les clubs y répondent favorablement. Il a fait éditer des posters qui seront donnés aux spectateurs qui viendront assister à ces matches de gala et qu'ils pourront faire dédicacer par les joueurs présents. Il a aussi demandé aux organisateurs de ces matches de gala de proposer des pass journée, week-end, ou semaine à « gagner » avec le billet d'entrée. La DTN mettra aussi un maillot équipe de France « à gagner » lors d'un match dans chacune des régions.

VII – Rapports des différentes commissions

Les rapports des différentes commissions, discipline, arbitrage, sportive, jeunes, communication, formation, développement, partenariat, [sont disponibles sur le site Internet.](#)

Le déroulement de la réunion ayant pris du retard, et un moment ayant été accordé au comité d'organisation du mondial 2015 pour présenter cette manifestation, seuls les rapports des commissions de discipline, arbitrage et partenariats ont été présentés lors de l'AG. Ceci à la demande des clubs présents pour garder du temps pour discuter des projets de modifications du règlement sportif, dont le projet de développement et d'obligation de formation d'arbitres et d'entraîneurs diplômés.

Commission de discipline. Suite à la modification par l'AG de la FFRS du règlement disciplinaire fédéral, il n'y aura plus qu'une seule commission de discipline de 1^{ère} instance, les membres de l'actuelle commission de discipline du comité rink hockey seront invités à faire partie de cette commission fédérale.

Commission partenariat. Le comité a signé un partenariat avec une société pour permettre que les arbitres soient équipés d'une tenue officielle de présentation à coût réduit et de valoriser ainsi les arbitres. Le renouvellement du partenariat pour les équipements des équipes de France est en cours de négociation et des pistes sont en cours pour essayer d'obtenir un partenariat pour l'équipe de France du mondial.

Commission arbitrage. La CNA a attiré l'attention de tous les présents sur la diminution du nombre d'arbitres, notamment les 5^{ème} et 4^{ème} degré et donc des difficultés rencontrées pour les désignations en N1 et N2.

La CNA poursuit chaque semaine le travail de formation continue des arbitres en visionnant et commentant les matches de N1. Ces supervisions « dartfish » sont en ligne chaque semaine pour tous les arbitres. Le tutorat d'arbitres se met lentement en place pour diverses raisons, les formateurs qui sont majoritairement des arbitres internationaux ont été peu disponibles en ce début de saison du fait de leurs convocations internationales et aussi pour des difficultés à intégrer les désignations des arbitres « stagiaires » dans les planning de désignation N1, N2 et CDF.

VIII – Intervention de la DTN

Celle-ci a aussi été écourtée faute de temps. [Elle est disponible sur le site Internet.](#)

La présentation des formations fédérales a permis des échanges sur les nouveaux cursus de formation d'initiateur ou d'entraîneurs (BIF, BEF1, BEF2, CQP, ..).

Les tests des crosses ont été rénovés et sont disponibles sur Internet depuis septembre 2014. Toutes les régions ont reçu des affiches et des livrets de formation.

IX – Projets de modifications du règlement sportif.

Article 201.1. – Mutation.

Les modifications proposées, suite à la modification du Règlement Intérieur de la FFRS, ont été adoptées.

Article 223.5. – Nombre maximum de joueurs « non JIFF » par feuille de match.

Suite à la modification du RI de la FFRS, adoptée le matin, une discussion a eu lieu au sujet de l'inclusion ou non de la N3 dans les compétitions concernées par cette mesure. Suite au vote (Pour : 134, Contre : 70, Abst : 11), la N3 sera donc concernée par cet article.

Article 214. – Amendes/pénalités financières.

Les amendes/pénalités financières diverses seront gérées par le service compétitions FFRS et sont depuis cette saison publiées sur le site Internet. Le principe de l'extension à tout type d'amendes et pas seulement aux cartons rouges, d'un montant doublé si non payé dans les 10 jours et triplé si non payé dans les 45 jours, a été adopté à l'unanimité.

La question du manque de facture (l'enregistrement du carton rouge sur la feuille de match, vaut notification) pour la comptabilité a été soulevée. Cette disposition a été demandée par la FFRS et il n'y a donc pas de facture, le fichier qui est téléchargeable sur Internet pourrait peut-être servir de facture, à voir avec la FFRS.

Article 220. – Horaires des matches de N1 et N2.

La proposition que pour tous les matches de N1, l'horaire officiel, qui est 20h30, soit sans possibilité de jouer sur décision du club recevant à 21h n'a pas été retenue. Certains des quelques clubs qui continuent à jouer à 21h estiment que leur public n'est pas prêt à se déplacer pour 20h30 ou 20h.

Article 216. – date limite de mise en ligne des matchs de N1 sur Dartfish.

La proposition de date limite le lundi avant 24h a été adoptée à l'unanimité. Ceci pour permettre à la CNA de pouvoir visionner les vidéos et mettre les commentaires en ligne pour le jeudi au plus tard.

[Les modifications adoptées sont disponibles sur Internet.](#)

Création des nouveaux articles 226 et 908. – Quotas de formation d'arbitres et de BEF 1.

Ces 2 projets ont reçu un accueil plutôt favorable.

Concernant les quotas d'arbitres, les présents sont favorables et certains ont demandé que ce projet soit complété par l'obligation de former chaque année des arbitres, même s'ils ont le quota proposé.

Concernant les quotas d'entraîneurs formés, les présents semblent convaincus de cette nécessité et obligation.

Certains d'entre eux souhaitent que le projet soit affiné notamment sur l'obligation de former chaque année ou tous les 2 ans des nouveaux BEF 1, que soient prévues des mesures dans le cas où un de leur licencié formé change de club (par exemple comme pour les arbitres, ils sont comptabilisés dans le club qui les a formé pour une certaine durée, 2 ans ?).

Suite aux échanges, il a été décidé de revoir et d'affiner ces projets et de les présenter à la prochaine AG, même si des présents souhaitaient qu'ils soient adoptés, pour ne pas attendre un an de plus avant leur mise en œuvre.

Une proposition de structuration des comités régionaux en commissions de formation (arbitres, entraîneurs, joueurs) et de développement (vers les licenciés jeunes RH3, adultes loisir, scolaires/centre de loisirs, opération portes ouvertes, JTR, promotion des « grandes manifestations) a été faite. [Elle est disponible sur Internet.](#)
Le comité souhaite aider les régions à se structurer sur ces deux points fondamentaux, la formation et le développement.

X – Election au Comité Directeur

Une seule candidature a été reçue, celle de Marie Françoise Cotten. Elle est élue (Pour : 242 et Blancs : 24).

XI – Divers

3 posters de la sélection préparation mondial 2015 et 3 posters de l'équipe féminine vice-championne du monde ont été remis aux clubs présents ou représentés.

Faute de temps, le CRH des Pays de Loire n'a pas pu présenter leur logiciel de désignation des arbitres.

XII – Clôture de la réunion

A 19h, la présidente remercie les présents, leur rappelle que les rapports qui n'ont pu être présentés faute de temps seront mis en ligne sur le site internet, et clôt la réunion.